

Pôle Femme-Enfant

Maternité Catherine Baret

Centre hospitalier de Pertuis

Livret d'accueil



Notre service
a reçu le label
ami des bébés

DÉLIVRÉ PAR IHAB FRANCE

amis-des-bebes.fr

« Bien naître, bien être »

Centre Hospitalier
du Pays d'Aix
Centre Hospitalier
Intercommunal
Aix-Pertuis www.ch-aix.fr

« De la qualité de l'obstétrique dépend la qualité des cerveaux de toute une population »

Cette phrase résume la vie de Catherine Baret, gynécologue-obstétricienne, formée au CHU de Strasbourg et venue travailler en 1977 à la maternité publique de Pertuis laquelle comptait alors 200 naissances environ pour 800 actuellement. En s'entourant d'une équipe choisie, Catherine Baret a pu mettre en pratique quelques idées qui lui étaient très chères :

- > **Accompagner les femmes dans leur globalité** : s'intéresser aussi bien au côté médical que psychologique et social.
- > **Etre présent** de la déclaration de grossesse en passant par l'accouchement et jusque'au retour à la maison, avec écoute, sensibilité et tact.
- > **Tisser des liens** : voici une phrase-clé pour Catherine Baret mettant en avant les relations entre parents-soignants et entre les couples parents-enfants.
- > **Considérer** l'enfant comme une personne humaine avec ses besoins et ses désirs.
- > **Entendre** les désirs du couple pour leur accouchement, leur donner l'autonomie et la responsabilité de la grossesse et de la naissance.
- > **Garantir la sécurité médicale** grâce aux consultations de grossesse dont l'entretien prénatal précoce, des accouchements bien encadrés en utilisant les techniques nécessaires et un personnel formé en continu.
- > **Créer un réseau** avec les médecins, les sages-femmes, les puéricultrices de secteur, les travailleurs sociaux, les psychologues...
- > **Travailler dans un souci de santé publique** avec l'informatisation des dossiers permettant la réalisation de statistiques, la comparaison des maternités et ainsi de prendre les bonnes directions de travail.

Depuis la disparition accidentelle de Catherine Baret en 1992, l'équipe continue de faire vivre son projet.

La maternité Catherine Baret de Pertuis, structure de proximité, est associée à la maternité de niveau II B de l'hôpital d'Aix-en-Provence.

Les familles bénéficient ainsi d'une offre complète autour de la femme et de l'enfant.

La maternité de Pertuis bénéficie de 14 lits d'hospitalisation dont une majorité de chambres individuelles.

Dotée d'un plateau technique complet, la maternité dispose de :

- 1 bloc opératoire ;
- 1 bloc obstétrical ;
- 2 salles de pré-travail dont une salle Nature ;
- 3 salles d'accouchement ;
- 1 salle de préparation à la naissance.

Au sein d'une unité répondant à l'ensemble des standards de sécurité, vous serez accompagnée tout au long de votre travail et de votre accouchement dans un environnement respectant la physiologie et au plus près de votre projet de naissance : baignoire, ballon, siège d'accouchement, homéopathie, fleurs de Bach, acupuncture,...

Le concept de nurserie collective permet aux familles de bénéficier d'un lieu convivial et lumineux pour apporter les premiers soins aux nourrissons.

Un accompagnement global avec une sage-femme libérale dans le cadre du plateau technique est également proposé.



LE PERSONNEL

Les médecins, gynécologues, anesthésistes et pédiatres, de garde sur place 24/24, assurent les Urgences et les consultations.

Les sages-femmes, en tenue blanche, vous accueillent et seront présentes pour vos consultations, votre accouchement et dans le service.

L'infirmière et infirmière puéricultrice, en tenue blanche, assurent les soins médicaux aux mères et nouveaux-nés.

Les auxiliaires de puériculture et aides-soignantes, en tenue rose ou verte, apportent les soins aux nouveaux-nés et aux mamans.

Les agents hospitaliers, en tenue bleue, sont responsables de l'entretien du service et des repas.

VOUS PRÉPAREZ VOTRE VALISE

Pensez à apporter :

- votre carte vitale
- votre carte de mutuelle
- vos papiers d'identité
- votre livret de famille
- justificatif de domicile de moins de trois mois pour le papa (couple non marié)
- votre éventuelle reconnaissance anticipée
- votre carnet de suivi de grossesse
- vos examens
- vos échographies
- pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement + justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de trois mois.

Pour vous :

- environ 4 chemises de nuit ou pyjamas (facile d'entretien)
- une paire de pantoufles
- des serviettes périodiques maxi-nuit
- un brumisateur
- vos affaires de toilettes
- une petite lampe de chevet (pour l'allaitement la nuit) + multiprise
- votre coussin d'allaitement
- un tapis de bain
- 1 tube de lanoline 100% purifié si vous désirez allaiter

Pour le papa :

- petit-déjeuner offert

Pour le bébé :

- 5 bodys et 5 pyjamas
- 3 brassières de laine
- plusieurs serviettes éponges
- 1 paquet de couches 1^{er} âge
- 1 thermomètre électronique pour température rectale
- du liniment oléo-calcaire (1 flacon acheté en pharmacie)
- 1 gigoteuse
- des chaussettes et chaussons
- des carrés de coton
- un grand linge pour le bain enveloppé

Pour le papa :

- un petit en-cas (le travail dure parfois longtemps)
- un sac de couchage ou drap
- même si une tasse de café est toujours prête*
- un oreiller et une taie
- un appareil photo
- CD Musique ou clé USB

PENDANT OU EN FIN DE GROSSESSE

Vous allez directement à la maternité pour rencontrer une sage-femme :

- si les contractions sont régulières, se rapprochent et augmentent d'intensité
- si vous perdez du sang différent du bouchon muqueux
- si la poche des eaux se rompt ou sensation de perte liquidienne
- si le bébé n'a pas bougé depuis environ 6 heures
- si vous avez de la fièvre
- si vous avez une quelconque cause d'inquiétude

Veuillez téléphoner 2 jours avant la date de votre terme prévu au 04 90 09 **42 19** pour prendre le rdv de terme pour un suivi toutes les 48h.

Un examen gynécologique vous sera proposé ainsi qu'une échographie permettant l'observation du placenta et du liquide amniotique.

Le dernier mois de grossesse n'oubliez pas :

- le rendez-vous avec l'anesthésiste obligatoire (04 90 09 **42 73**)
- le rendez-vous avec la sage-femme qui fera votre bilan sanguin avant l'accouchement (04 90 09 **42 17**)

Nous vous conseillons de prendre contact avec une sage-femme libérale qui pourra vous accompagner lors de votre grossesse et assurer votre suivi en post-partum à la sortie de la Maternité.

SI L'ARRIVÉE DU BÉBÉ SEMBLE S'ANNONCER

On vous installera confortablement dans votre chambre ou en salle de travail.

Vous essaierez de trouver votre propre rythme, en harmonie avec les contractions utérines.

La sage-femme exercera une surveillance régulière et vous accompagnera jusqu'à la naissance.

A la naissance, le bébé sera installé sur le ventre de sa maman ; toute lumière violente sera évitée, sauf nécessité. le contact peau à peau pourra être prolongé jusqu'à la remontée en chambre et être pratiqué tout au long du séjour. Quand le cordon ombilical cessera de battre, il pourra donc être coupé par le papa s'il le désire.

Enfin, l'auxiliaire de puériculture apportera les premiers soins et habillera le bébé avant ou après la tétée selon la durée du « peau à peau ».

Pendant ce temps-là aura lieu la délivrance (sortie du placenta).

La famille regagnera sa chambre environ 2h après la naissance.

PENDANT VOTRE SÉJOUR

Nous avons à coeur de vous accompagner tout au long du séjour dans votre rôle de nouveaux parents

Nous mettons tout en œuvre pour organiser nos soins en respectant les rythmes de votre bébé que nous vous apprendrons à reconnaître.

La proximité Mère-Bébé est favorisée tout au long du séjour.

Quel que soit votre choix, vous serez soutenus dans votre projet d'alimentation pour votre bébé.

LE RETOUR À LA MAISON

Le jour de votre sortie, prévoyez de quitter la maternité en fin de matinée après la visite du pédiatre. Vous pourrez ainsi lui poser des questions à propos du retour à la maison et lui demander des conseils jusqu'à la prochaine visite obligatoire prévue à la fin du premier mois.

La veille du départ, vous rencontrerez la sage-femme plus longuement pour un examen à l'occasion duquel seront abordées les questions de contraception, alimentation, allaitement, organisation à la maison, rééducation périnéale et traitements à poursuivre ainsi que diverses interrogations que vous pouvez vous poser. N'oubliez pas avant de partir de régler les formalités administratives au bureau des entrées et de nous laisser vos suggestions pour une amélioration du séjour des futures mamans en répondant au questionnaire de sortie.

Une fois à la maison, reposez-vous les premières semaines, en adoptant le rythme de sommeil du bébé et n'hésitez pas à vous faire aider pour le ménage et les courses.

Vous pourrez prendre contact avec une sage-femme libérale qui assurera votre suivi et celui de votre bébé à domicile pendant les premières semaines de vie de celui-ci.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Pour les consultations

Avec un médecin : Vous devez systématiquement vous présenter au bureau des entrées avec votre carte d'identité, votre carte vitale et votre carte de mutuelle (si vous en avez une) afin que vous soit délivrée une fiche de consultation à remettre au médecin.

Avec une sage-femme : Lors du 1^{er} RDV (avant le 6^{ème} mois), vous devez vous présenter au bureau des entrées avec votre carte d'identité, votre carte vitale et votre carte de mutuelle (si vous en avez une) afin que vous soit délivrée une planche d'étiquette à remettre à la sage-femme.

Ces étiquettes sont valables pour toutes les consultations avec la sage-femme avant le 6^{ème} mois.

A partir du 6^{ème} mois, il faut à nouveau vous présenter au bureau des entrées avec votre carte vitale et votre carte de mutuelle (si vous en avez une) où une nouvelle planche d'étiquettes vous sera remise valable jusqu'à la fin de la grossesse (pensez à prélever un échantillon d'urines).

Pour les hospitalisations

Vous devez systématiquement vous présenter au bureau des entrées avec votre carte d'identité, votre carte vitale et votre carte de mutuelle (si vous en avez une) pour que vous soit délivrée une planche d'étiquettes pour la durée de votre hospitalisation.

Chambre particulière : L'admission en chambre particulière est payante à hauteur de 49€ par journée d'hospitalisation. Ces frais supplémentaires sont à votre charge. Cependant, certaines mutuelles les prennent en charge ; pensez à vous renseigner auprès de votre mutuelle.

Téléphone – Télévision – Clé 3G : La gestion de ces services est gérée par la société Télécom Services. Vous pouvez vous abonner (paiement par carte bancaire) depuis le poste téléphonique de votre chambre ou depuis l'extérieur au 04 42 33 90 03 du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi et le dimanche de 13h à 17h. Vous trouverez également dans la chambre toutes ces informations détaillées afin de pouvoir souscrire à l'un de ces services.

Repas accompagnants : Il est possible de commander des repas accompagnants. Pour cela, veuillez vous adresser au personnel en blouse bleue, responsable des repas, le matin lors du petit-déjeuner si vous souhaitez un repas pour midi et lors du repas de midi si vous souhaitez une repas pour le soir. Les tickets sont vendus au bureau des entrées au prix de 9,40€.

Tabac : Il est strictement interdit de fumer dans les chambres.

Les objets de valeurs : Vos objets de valeur peuvent être déposés au coffre de l'hôpital. La compagnie d'assurance de l'établissement ne prend pas en charge les vols commis dans l'enceinte du centre hospitalier. En conséquence, soyez extrêmement vigilants pour tous vos documents d'identité et bancaires ainsi que vos matériels informatique et multimédia.

Visites : Elles sont autorisées tous les jours de 16h à 18h pour la famille uniquement et deux personnes maximum.

INFORMATIONS AIDE ET SOUTIEN AUX MERES

Dans votre maternité :

Une consultante en lactation du service peut vous recevoir sur rendez-vous.

L'équipe reste à votre disposition 24h/24 pour répondre à vos interrogations au sujet de l'allaitement de votre nourrisson.



04 90 09 42 16

Sur Internet :



Site des **consultantes en lactation** :

<http://consultants-lactation.org/>

Site de la **Leche League France** :

Association de soutien à l'allaitement entre mère, avec proposition d'écoute téléphonique et de réunions mensuelles : www.llf.fr

Application sur mobile :

« **My blooming Baby** » aborde différents thèmes comme l'allaitement, le sommeil, les pleurs...

Sur Facebook :



- Allaiter en maternant
- Reprise du travail et allaitement exclusif
- Mille infos sur l'allaitement maternel
- Allaiter les pieds sur terre
- La DME dans la bienveillance

Pratique et avantages de l'allaitement maternel : les 10 points clés

Centre hospitalier
Pays d'Aix
Maternité
Catherine Baret
Hôpital de Pertuis



Sages-femmes libérales

- > pour le suivi de la grossesse
- > pour la préparation à la naissance
- > pour la rééducation du périnée

PERTUIS - VILLELAURE - ANSOUIS

Laurence ALMERICH : 06 25 20 43 37

Justine PATEL : 06 32 02 95 90

Emmanuelle VELUT : 06 88 26 86 88

22a Impasse François Gernelle 84 120 Pertuis

Frédérica BARONI : 06 98 90 46 51

19 Allée des Prés verts 84 120 Pertuis

Muriel FRAYSSE : 06 15 13 68 50

Centre Gaïa Medica, 11 voie communale de Malespine, 84 120 Pertuis
rdvsagefemme.com

CADENET - CUCURON - VAUGINES

LOURMARIN - LAURIS - PUYVERT

LA ROQUE D'ANTHERON

Claudine DEMEYER : 06 76 99 70 38

13 rue Condorcet 84 160 Cadenet

Anouk GUYON : 06 75 58 68 04

16 rue Lamartine 84 160 Vaugines

Rafaëlle AIMAR : 06 23 03 22 12

38 av Joseph Garnier 84 360 Lauris

LA TOUR D'AIGUES - CABRIÈRES

LA MOTTE - PEYPIN D'AIGUES -

GRAMBOIS - LA BASTIDE DES JOURDANS

LA BASTIDONNE - MIRABEAU -

BEAUMONT DE PERTUIS - ST MARTIN

DE LA BRASQUE

Odile MACKOWIAK : 06 18 43 50 91

306 chemin du tour du Revol

84 240 La Tour d'Aigues

LE PUY STE REPARADE - ST CANADET

ST ESTEVE-DE-JANSON - MEYRARGUES

PEYROLLES

Marie-Dominique KNIPPING :

06 23 65 93 63

1062 Les Danjouds, St Canadet

13 610 Le Puy-Ste-Réparade

LAURIS - CHEVAL BLANC - MERINDOL -

PUGET

Sophie JOUVE : 06 16 46 66 43

Le Restegat 84 360 Puget

VENELLES et alentours

Claire MOUCHET : 06 14 99 82 85

5 Rue de la Touloubre 13 770 Venelles

RIANS - JOUQUES - GREOUX-LES-BAINS

ST PAUL-LEZ-DURANCE - ESPARRON

VARAGE -GINASSERVIS - LAVERDIERE

Noémie FALZON : 06 65 64 42 81

1 rue du Suquet 85 560 Rians

VINON-SUR-VERDON - GREOUX-LES-BAINS -

ST PAUL-LEZ-DURANCE -

ST MARTIN DE BRÔMES

Aurélien CLAUZON : 06 65 33 92 03

Centre Anthea 126 Av. Libération

86 560 Vinon sur Verdon

CABINET DES SAGES-FEMMES DE RIANs

Noémie FALZON : 06 65 64 42 81

Carla ROSANVALLON : 06 13 50 82 25

1 rue du Suquet 83560 RIANs

MALLEMORT - CHARLEVAL - VERNEGUES

CAZAN - SENAS

Caroline DÉLÉTANG : 07 54 81 65 34

Audrey STEINMETZ : 06 52 63 60 31

Céline BILLEY

Centre médical, 157 cours V. Hugo

13 370 Mallemort

cabinetsagesfemmesmallemort.com

REGION D'APT

Lydie RASCALON : 04 90 04 58 84

435 Avenue Philippe de Girard 84 400 Apt

Valérie PLASSE : 04 90 04 33 97

Centre de périnatalité - Hôpital d'Apt

Lucile BARRUEL et Marie Aude BRICHARD

04 90 75 26 63 Avenue Cordiers

84 400 Gargas

Hôpital de Pertuis (CHPA-CHIAP)

58, Rue de Croze - 84 120 Pertuis

Standard		04 90 09 42 42
Secrétariat Gynécologie-Maternité		04 90 09 42 17
Service Maternité		04 90 09 42 16
Urgences Maternité - Salles d'accouchement		04 90 09 42 19
Fax Maternité		04 90 09 43 93
Consultations anesthésie		04 90 09 42 73
Chef de service	Dr DANOY Xavier	04 90 09 42 81
Sage-Femme Coordinatrice		04 90 09 49 06 04 42 33 56 70 (Aix)
Psychologue	M. BLAIN Hugo	04 90 09 42 46 ou 04 90 09 42 17
Assistante sociale	Mme HALLY Mireille	04 90 09 43 05
Diététicienne	Mme PRODHOMME Lucie	04 90 09 43 21

Espaces Départementaux des Solidarités

16, Rue des Sauvans - 84 120 Pertuis

Assistante sociale		04 90 09 27 00
Conseillère en économie sociale et familiale		
Conseillère conjugale		
Travailleuse familiale ou aide ménagère		04 90 79 58 76
Puéricultrice		06 47 33 11 35
Sage-femme PMI	Mme GRANDJEAN	

Consultations PMI avec puéricultrices

Pertuis		Mardi 9h30-11h	Centre médico-social
Cadenet	Mme BOIVIN	Vendredi 13h30-15h	Crèche de Cadenet
La Tour d'Aigues	Mme RIVIERE	Un lundi par mois l'après-midi	
Aix Sud	Le 2 ^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 12h		

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

La maternité vous propose :

- une **visite des locaux** tous les lundis (hors jours fériés), de 13h30 à 14h30, sur rendez-vous (inscription auprès du secrétariat) ;
- des **ateliers** (alimentation et rythmes de bébé, accueillir bébé dans un environnement sain) ;

L'Association des Amis de la Maternité de Pertuis organise également de nombreuses activités : Yoga, massages bébé, massages maman, haptonomie, portage du bébé, activités aquatiques prénatales, gym globale, fleurs de Bach.

Plus d'informations sur www.aampmaternitepertuis.com.



Centre hospitalier du Pays d'Aix / Centre hospitalier intercommunal Aix-Pertuis

Maternité Catherine Baret

58, rue de Croze 84 123 Pertuis Cedex

Standard : 04 42 33 50 00

Secrétariat : 04 90 09 42 17

Service : 04 90 09 42 16

Fax : 04 90 09 43 93

Maternité du CH d'Aix-en-Provence

Avenue des Tamaris

13616 Aix-en-Provence Cedex 1

Secrétariat : 04 42 33 50 28

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



@hopitalaixpertuis - www.ch-aix.fr



Prise de rendez-vous en ligne
sur www.ch-aix.fr et
sur www.doctolib.fr



Le CHIAP est membre des Hôpitaux de Provence
Groupement Hospitalier et Universitaire
des Bouches-du-Rhône